

PAR COURRIEL

Le 20 mai 2026

N/Réf. : 31175

Objet : Demande d'accès aux documents - décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 mars 2026, telle que reformulée le 5 mai dernier et visant à obtenir *toute politique, directive ou ligne directrice de Francisation Québec concernant l'usage de la langue, la ponctualité, l'assiduité et les attentes comportementales en classe actuellement en vigueur*.

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint une partie des documents demandés et détenus par le Ministère concernant les règles à suivre pour un cours de francisation. De plus, nous vous informons que d'autres documents en lien avec votre demande sont accessibles en ligne. Conformément à l'article 13 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (en annexe), nous vous invitons à consulter ces documents aux adresses indiquées en pièce-jointe.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Tabita Nicolaica

**Responsable de l'accès aux documents et de la protection
des renseignements personnels**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boul. Saint-Laurent, 7^e étage, bureau 7.200
Montréal (Québec) H2X 0C9

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

Politique, directive ou ligne directrice de Francisation Québec concernant l'usage de la langue, la ponctualité, l'assiduité et les attentes comportementales en classe actuellement en vigueur.

PQAF : Programme québécois d'apprentissage du français : Offre de services de Francisation Québec

- [Programme québécois d'apprentissage du français - Offre de services de Francisation Québec](#)

PQAF : Programme québécois d'apprentissage du français : Aide financière

- [Programme québécois d'apprentissage du français – Aide financière 2024-2027](#)

Directive sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français

- [Directives PQAF: Directive sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français | References Fr Ca](#)

Orientations en matière de prévention et de gestion du plagiat et de la tricherie

- https://referencesfrancisation.immigration-quebec.gouv.qc.ca/moodle_ref/pluginfile.php/1106607/mod_resource/content/2/DOC_OrientationsPreventionPlagiatTricherie.pdf

Cours de français pour les personnes immigrantes (temps complet)

- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français à temps complet pour les personnes immigrantes | Gouvernement du Québec](#)

Cours de français pour les personnes canadiennes de naissance (temps complet)

- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français à temps complet pour les personnes canadiennes de naissance | Gouvernement du Québec](#)

Cours de français pour les personnes immigrantes (temps partiel)

- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français à temps partiel pour les personnes immigrantes | Gouvernement du Québec](#)

Cours de français pour les personnes canadiennes de naissance (temps partiel)

- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français à temps partiel pour les personnes canadiennes de naissance | Gouvernement du Québec](#)

Cours spécialisés par domaine d'emploi

- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français spécialisé par domaine d'emploi pour les personnes immigrantes | Gouvernement du Québec](#)
- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français spécialisé par domaine d'emploi pour les personnes canadiennes de naissance | Gouvernement du Québec](#)

Cours de français en ligne

- [conditions-engagement.pdf](#)
- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français en ligne pour les personnes sélectionnées pour immigrer au Québec | Gouvernement du Québec](#)
- [Après avoir présenté votre demande d'admission aux cours de français en ligne avec accompagnement pour les personnes canadiennes de naissance | Gouvernement du Québec](#)

APPRENDRE
LE FRANÇAIS



APPRENDRE
LE FRANÇAIS

Plusieurs types de cours de français sont offerts par le gouvernement du Québec :

- > **cours de français généraux (à temps complet et à temps partiel) ;**
- > **cours de français spécialisés par domaine d'emploi ;**
- > **cours de français pour besoins particuliers ;**
- > **cours de français en milieu de travail ;**
- > **cours de français en ligne.**



Des outils et des ressources en français sont aussi disponibles pour vous aider à améliorer votre connaissance de la langue. Pour plus d'information, consultez la section **Apprendre le français** sur :

Québec.ca/français

Votre
gouvernement

Québec



Pour réussir votre francisation



Pour apprendre, il faut participer activement :

- > Venez à tous vos cours, sans vos enfants ni un autre adulte.
- > Soyez à l'heure et restez au cours jusqu'à la fin.
- > Apportez le matériel nécessaire à chaque cours.
- > Participez aux activités de la classe.
- > Montrez votre intérêt en écoutant, en prenant la parole et en répondant aux questions.
- > Posez des questions à votre professeure ou à votre professeur si vous éprouvez des difficultés.
- > Utilisez votre téléphone ou votre tablette électronique seulement pour des fins pédagogiques en classe. Au besoin, demandez la permission.
- > Parlez toujours en français durant le cours et autant que possible en dehors de la classe.
- > Lisez en français : livres, actualités, informations sur Internet.
- > Écoutez en français : radio, émissions télévisées, films, vidéos sur Internet.

Les comportements positifs dans la classe aident à réussir :

- > Utiliser la politesse en tout temps.
- > Faire preuve de respect dans le langage et les gestes.
- > Respecter les consignes et les règlements.
- > S'entraider dans les travaux d'équipe.

Les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* doivent aussi être respectées :

- > Le Québec est une société francophone.
- > Le Québec est une société démocratique.
- > Les femmes et les hommes sont égaux.
- > Chaque personne a des droits et des responsabilités.
- > Le Québec est une société laïque.



**JE PARTICIPE, J'APPRENDS, JE COLLABORE, JE RÉUSSIS.
JE SUIS CHEZ MOI ICI!**



Règles pour suivre un cours de français à distance (nétiquette)

Préalable

- ✓ Je suis au Québec durant toute la durée de ma formation.

Matériel

- ✓ J'utilise l'équipement informatique requis pour le cours :
 - Un ordinateur ou une tablette capable de supporter une application de visioconférence, muni d'une caméra, d'un microphone et d'un clavier, de préférence, en français;
 - Un accès Internet adéquat;
 - Des écouteurs (fortement recommandés).
- ✓ Je sais utiliser le matériel et les outils informatiques à ma disposition. Je me renseigne sur leur fonctionnement, au besoin.
- ✓ Je n'utilise pas de téléphone cellulaire pour suivre mon cours de français.

Avant le début du cours

- ✓ Je suis à la maison. J'évite les endroits qui ne me permettent pas la confidentialité des informations sensibles partagées lors des cours (ex. : voiture, transports en commun, restaurant ou autres).
- ✓ Je demande aux personnes qui vivent avec moi de ne pas me déranger durant mon cours.
- ✓ Je n'invite personne à mon cours. Je ne transfère le lien du cours à personne.
- ✓ Mon espace de travail est calme. J'évite les distractions visuelles et sonores (radio, télévision, téléphone, réseaux sociaux, etc.).
- ✓ Ma tenue vestimentaire et ma posture sont appropriées pour le cours.

Durant le cours

- ✓ Je suis à l'heure et je participe activement du début jusqu'à la fin du cours.
- ✓ Je suis les consignes de la professeure ou du professeur.
- ✓ Je m'exprime et je me comporte avec respect.
- ✓ Ma caméra est activée et cadre bien mon visage. Au besoin, je mets un fond d'écran neutre. Je peux fermer ma caméra lors d'un enregistrement, mais pas durant les évaluations.
- ✓ Mon micro est désactivé sauf quand c'est mon tour de parole.
- ✓ Je lève la main pour intervenir.
- ✓ Je n'enregistre pas les conversations. Je ne prends pas de photo ni de capture d'écran.
- ✓ J'exprime mes propres idées. J'utilise l'aide d'une autre personne ou des outils (traduction, transcription, sous-titres, intelligence artificielle, etc.) seulement avec l'autorisation de ma professeure ou de mon professeur. Les assistants virtuels (ChatGPT, Gemini, Copilot, DeepSeek, etc.) sont interdits en tout temps.
- ✓ Je n'utilise pas d'outil d'intelligence artificielle pour prendre des notes.
- ✓ Je ne mange pas, je ne fume pas et je ne vapote pas durant le cours.

Clavardage et réseaux sociaux

- ✓ J'utilise l'outil de clavardage uniquement à la demande de la professeure ou du professeur.
- ✓ J'évite les mots écrits en majuscule et l'usage abusif de la ponctuation, des couleurs et des images (émojis et GIFs).
- ✓ Je ne partage pas le contenu du cours et des visioconférences sur les réseaux sociaux.

Bonnes pratiques pour réussir mon apprentissage du français à distance

Pour apprendre, je dois :

- ✓ Assister à tous mes cours.
- ✓ Avoir le matériel requis à chaque cours.
- ✓ Participer activement à toutes les activités durant le cours.
- ✓ Parler uniquement en français durant le cours.
- ✓ Prendre la parole et répondre aux questions de la professeure ou du professeur.
- ✓ Poser des questions si j'ai des difficultés ou si je n'ai pas compris. Au besoin, je demande une rencontre avec ma professeure ou mon professeur durant ses heures de disponibilité.
- ✓ Démontrer mon intérêt et écouter quand les autres parlent.
- ✓ Communiquer en français le plus souvent possible en dehors du cours.
- ✓ Lire en français : livres, actualités, informations sur Internet.
- ✓ Écouter en français : radio, émissions télévisées, films, vidéos sur Internet.

Les comportements positifs dans le cours aident tous les participants à réussir :

- ✓ La politesse envers tous.
- ✓ Le respect des autres, dans le langage comme dans les gestes.
- ✓ Le respect des consignes et des règlements.
- ✓ L'entraide dans le travail d'équipe.

Les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne doivent aussi être respectées :

- > Le Québec est une société francophone.
- > Le Québec est une société démocratique.
- > Les femmes et les hommes sont égaux.
- > Les Québécoises et les Québécois ont des droits et des responsabilités.
- > Le Québec est une société laïque.

Je participe, j'apprends, je collabore et je réussis !

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration – Mar

Immigration,
Francisation
et Intégration

Québec

